RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

GÉORISQUES

Rapport de risques

Commune recherchée :

02430 Gauchy

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :

INONDATION	sur ma commune : EXISTANT
REMONTÉE DE NAPPE	sur ma commune : EXISTANT
SÉISME	sur ma commune : FAIBLE
MOUVEMENTS DE TERRAIN	sur ma commune : EXISTANT
RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES	sur ma commune : MODÉRÉ
RADON	sur ma commune : FAIBLE

2 Risques technologiques identifiés :

INSTALLATIONS INDUSTRIELLES CLASSÉES (ICPE)	sur ma commune : CONCERNÉ
POLLUTION DES SOLS	sur ma commune : CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Gauchy

Risque sur la commune EXISTANT

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.

Les types de risques d'inondation sur ma commune

- Par ruissellement et coulée de boue
  L'inondation par ruissellement se produit lorsque les eaux de pluie ne peuvent pas ou plus s'infiltrer dans le sol. En ville, ces eaux de pluies peuvent saturer rapidement les réseaux d'évacuation et emprunter alors les rues en créant des courants dangereux. En milieu rural, le ruissellement peut se transformer en coulée de boue.

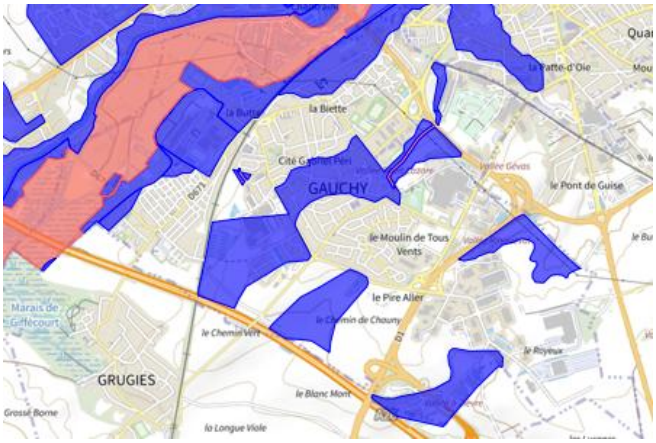

Informations détaillées :

PPRN : PPR - Vallée de la Somme (02DDT20070016)

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPR - Vallée de la Somme a été approuvé sur votre commune.
Le PPR couvre les aléas suivants :
Inondation
Par une crue à débordement lent de cours d'eau
Par ruissellement et coulée de boue
Par remontées de nappes naturelles
Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :
- 02 : Prescriptions
- 03 : Interdiction
Date de prescription : 17/06/2008
Date d'approbation : 06/12/2011
Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.
Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter La page de détail de ce PPR.

Risque d'inondation sur Gauchy

PAPI : Vallée de la Somme

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 80DREAL20150001.
Il couvre les aléas et sous aléas :

Inondation
- Par une crue à débordement lent de cours d'eau
- Par ruissellement et coulée de boue
- Par remontées de nappes naturelles

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

DDRM : DDRM02

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Inondation
- Par ruissellement et coulée de boue

5 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1637220A	Inondations et/ou Coulées de Boue	23/06/2016	27/01/2017
IOCE0829053A	Inondations et/ou Coulées de Boue	11/09/2008	10/12/2008
INTE9900627A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	30/12/1999
INTE9500497A	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/07/1995	15/10/1995
NOR19861017	Inondations et/ou Coulées de Boue	22/06/1986	20/11/1986

Risque de remontées de nappe sur Gauchy

Risque sur la commune EXISTANT

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.
Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.

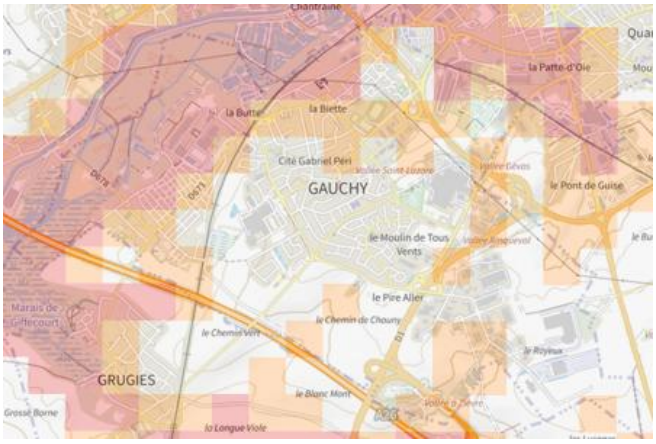

Informations détaillées :

REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : MOYENNE

PAPI : Vallée de la Somme

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 80DREAL20150001.
Il couvre les aléas et sous aléas :

Inondation
- Par une crue à débordement lent de cours d'eau
- Par ruissellement et coulée de boue
- Par remontées de nappes naturelles

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

Risque de séisme sur Gauchy

Risque sur la commune FAIBLE

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).

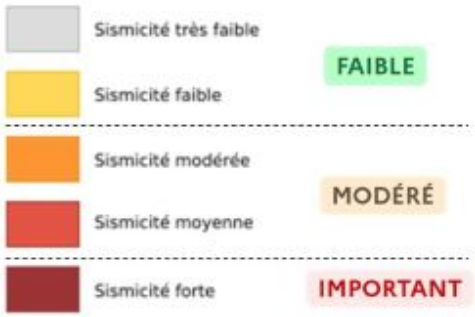

Informations détaillées :

SÉISME : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **1/5**.
Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Gauchy

Risque sur la commune EXISTANT

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.
Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).
Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines) : Cavités souterraines formées naturellement, générant des vides dont les toits sont susceptibles de rompre subitement

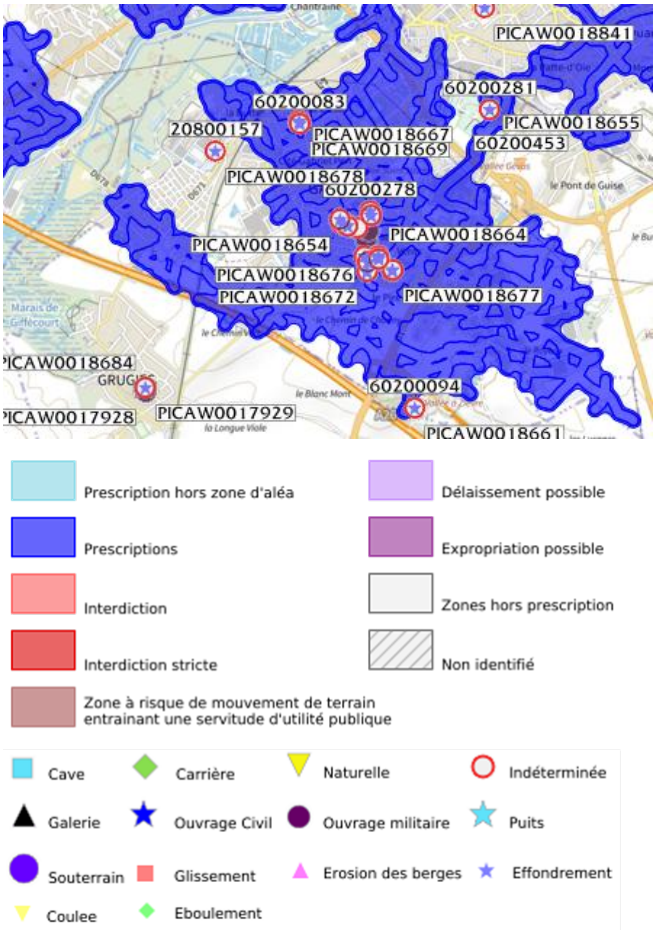

Informations détaillées :

PPRN : PPR-Harly, Gauchy et St-Quentin (02DDT20070023)

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Mouvements de terrain nommé PPR-Harly, Gauchy et St-Quentin a été approuvé sur votre commune.
Le PPR couvre les aléas suivants :
Mouvement de terrain
Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines)
Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :
- 02 : Prescriptions
Date de prescription : 22/12/2006
Date d'approbation : 29/10/2014
Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.
Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter La page de détail de ce PPR.

Risque de mouvements de terrain sur Gauchy

2 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOCE0808037A	Mouvement de Terrain	01/01/2006	04/04/2008
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.
Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Gauchy

Risque sur la commune MODÉRÉ

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.

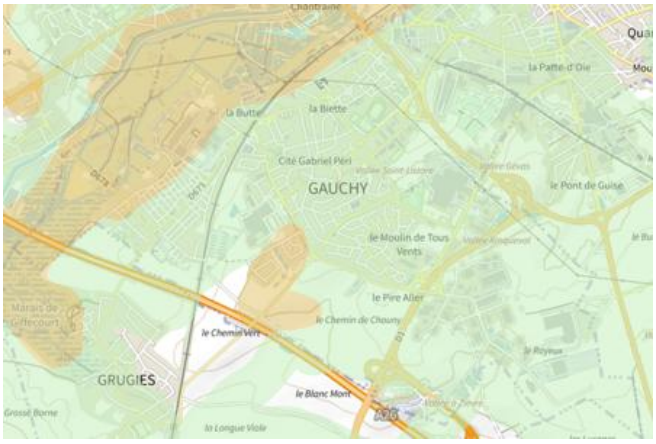

Informations détaillées :

RGA : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles et de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prevenir le risque.

Risque radon sur Gauchy

Risque sur la commune FAIBLE

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.

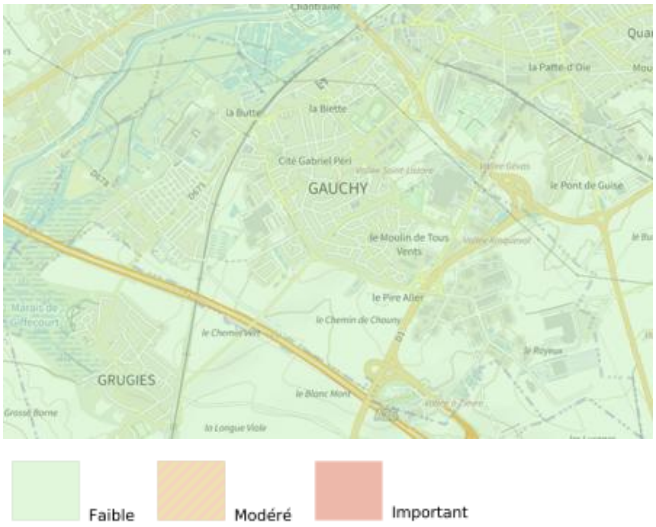

Informations détaillées :

RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle règlementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.
Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Gauchy

Risque sur la commune CONCERNÉ

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.
Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.
Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.
Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.

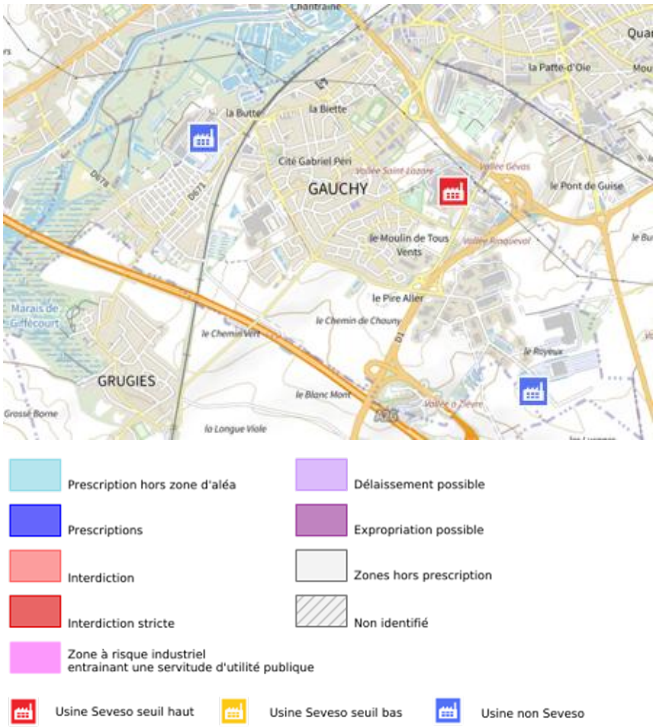

Les types de risques installations industrielles classées (ICPE) sur

- 2 entreprise(s) SEVESO seuil haut sur la commune
- 2 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Informations détaillées :

2 entreprise(s) SEVESO seuil haut sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
SOPROCOS	Seveso seuil haut
GIE SICALOG	Seveso seuil haut

2 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
FAPAGAU	Non Seveso
L'ABATTOIR DE L'AISNE	Non Seveso

Risque de pollution des sols sur Gauchy

Risque sur la commune CONCERNÉ

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

Les types de Pollution des sols sur ma commune

- 48 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service sur la commune.
  La carte des anciens sites industriels et activités de services recense les anciennes activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols. Il peut s'agir d'anciennes activités industrielles ou encore d'anciennes activités de services potentiellement polluantes. La CASIAS ne renseigne aucunement sur l'état de pollution ou non d'un site.

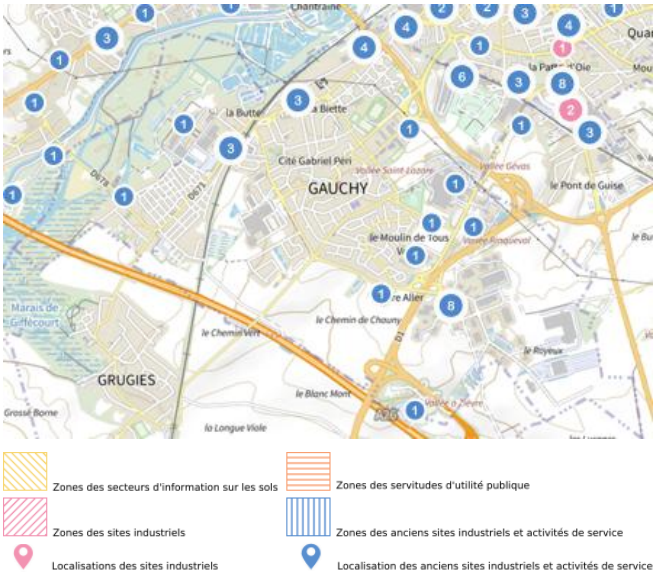

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 3.

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

27 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
20800157	Effondrement / Affaissement	SOPROCOS
20800369	Effondrement / Affaissement	Quartier du Moulin de Tous les Vents. 4 bis rue Gagarine.
20800385	Effondrement / Affaissement	14 rue Gabriel Péri
20800389	Effondrement / Affaissement	26 rue Gambetta
20800390	Effondrement / Affaissement	24 rue Gambetta
20800392	Effondrement / Affaissement	rue Gambetta
20800396	Effondrement / Affaissement	7 rue des Hortensias
20800418	Effondrement / Affaissement	15 rue Paul Eluard. Jardin.
20800419	Effondrement / Affaissement	12 rue Georges Bizet. Jardin.
20800423	Effondrement / Affaissement	42 rue Marcel Cachin. Jardin.
60200066	Effondrement / Affaissement	
60200073	Effondrement / Affaissement	
60200083	Effondrement / Affaissement	
60200094	Effondrement / Affaissement	
60200097	Effondrement / Affaissement	
60200105	Effondrement / Affaissement	
60200106	Effondrement / Affaissement	
60200107	Effondrement / Affaissement	
60200108	Effondrement / Affaissement	
60200118	Effondrement / Affaissement	
60200128	Effondrement / Affaissement	
60200276	Effondrement / Affaissement	
60200277	Effondrement / Affaissement	
60200278	Effondrement / Affaissement	
60200279	Effondrement / Affaissement	
60200280	Effondrement / Affaissement	
60200281	Effondrement / Affaissement	

Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

27 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
PICAW0018654	indéterminé	Ind 1
PICAW0018655	indéterminé	Ind 2
PICAW0018656	indéterminé	Ind 3
PICAW0018658	indéterminé	Ind 4
PICAW0018659	indéterminé	Ind 5
PICAW0018660	indéterminé	Ind 6
PICAW0018661	indéterminé	Ind 7
PICAW0018662	indéterminé	Ind 8
PICAW0018663	indéterminé	Ind 9
PICAW0018664	indéterminé	Ind 10
PICAW0018665	indéterminé	Ind 11
PICAW0018666	indéterminé	Ind 12
PICAW0018667	indéterminé	Ind 13
PICAW0018668	indéterminé	Ind 14
PICAW0018669	indéterminé	Ind 15
PICAW0018670	indéterminé	42 rue Marcel Cachin. Jardin
PICAW0018671	indéterminé	12 rue Georges Bizet. Jardin
PICAW0018672	indéterminé	15 rue paul Eluard. Jardin.
PICAW0018673	indéterminé	14 rue Gabriel péri
PICAW0018674	indéterminé	26 rue Gambetta
PICAW0018675	indéterminé	24 rue Gambetta
PICAW0018676	indéterminé	7 rue des Hortensias
PICAW0018677	indéterminé	Quartier du Moulin de Tous les Vents, 4 bis rue Gagarine
PICAW0018678	indéterminé	SOPROCOS
PICAW0021833	indéterminé	Rue Bizet
PICAW0021834	ouvrage militaire	Sape
PICAW0021835	ouvrage militaire	Sape

Annexe 3 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

48 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4257378	OXCIPICARDIE	En arrêt	
SSP4015770	LENORMANT FENWICK (Manutention) ;	Indéterminé	
SSP4015769	Station service AS 24	Indéterminé	
SSP4015768	Moules Métalliques CMI	Indéterminé	
SSP4015767	Transports CITRA	Indéterminé	
SSP4015766	Imprimerie MAULDE & RENOU	Indéterminé	
SSP4015765	Travail des métaux	Indéterminé	
SSP4015625	Tôlerie-chaudronnerie VALENTIN	En arrêt	
SSP4015321	Atelier de chaudronnerie SEM	Indéterminé	
SSP4015320	Atelier de travail des métaux CHEVRIER	En arrêt	
SSP4015319	Chantier de Créosotage	En arrêt	
SSP4015318	Constructions Métalliques-Charpentes-	Indéterminé	
SSP4015317	Dépôt de gaz des Ets DAVUM	En arrêt	
SSP4015316	Atelier de serrurerie Gacilliacoise	En arrêt	
SSP4015315	Atelier de chaudronnerie SEM	Indéterminé	
SSP4015314	Station service Intermarché ; SODIAG	Indéterminé	
SSP4015291	ex Transports GLADIEUX	En arrêt	
SSP4015290	SODIMATEX ; ex Tapis automobiles	Indéterminé	
SSP4015289	Clos d'équarissage BRASSELET	Indéterminé	
SSP4015288	Sté d'appareillage électrique	Indéterminé	
SSP4015287	Station service SANEF	Indéterminé	
SSP4015286	ex Station service BP	En arrêt	
SSP4014775	Fabrication de chassis en menuiserie alu	En arrêt	
SSP4014774	Desserte de carburants	En arrêt	
SSP4014773	Fabrication et conditionnement de	Indéterminé	
SSP4014772	Broyage traitement transformation du	Indéterminé	
SSP4014771	Mécanique générale ; (Menuiserie)	Indéterminé	
SSP4014770	Galvanisation SECAP	Indéterminé	
SSP4014769	Fabrique de liants pour matériaux	Indéterminé	
SSP4014768	Transport RDTA	Indéterminé	
SSP4014767	DLI ROI et WATREMEZ	En arrêt	
SSP4014766	Fabrication fibres synthétiques ; ex	Indéterminé	
SSP4014765	DLI	En arrêt	
SSP4014764	ex Station service LILLE BONNIERES et	En arrêt	
SSP4014763	ex Desserte de carburants et garage	En arrêt	
SSP4014762	Extractrion INTRAFOR	En arrêt	
SSP4014761	Dépôt ferrailles	En arrêt	
SSP4014760	ex Construction machines agricoles	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4014759	Dépôt ferrailles	En arrêt	
SSP4014758	Fabrication parfums et lotions	Indéterminé	
SSP4014757	Gauchy dépannage ; ex Garage et	Indéterminé	
SSP4014756	Travail des métaux	En arrêt	
SSP4014755	Construction de machines outils	En arrêt	
SSP4014754	Construction de matériel pour	Indéterminé	
SSP4014753	DLI	En arrêt	
SSP665254	CONDI PLUS	En arrêt	
SSP664359	ACTIS-MR-AISNE	En arrêt	
SSP662555	LRNE	En arrêt	

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

QUE FAIRE EN CAS D'... INONDATION ?

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS auprès de la mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER un diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ votre kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ les dispositifs de protection à installer :** sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ une zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ,** si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation

NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture

ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours

RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités

RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr

© Illustration : Antoine Levesque - CITIZENTHESIS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

QUE FAIRE EN CAS DE...

SÉISME ?

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment

Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR,** d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques

Après les secousses

SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer

ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami

EVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours

RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr

© Illustration : Antoine Levesque - CITIZEN PRESS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

QUE FAIRE EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la préfecture :** elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE pour le reconnaître en cas d'événement**
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

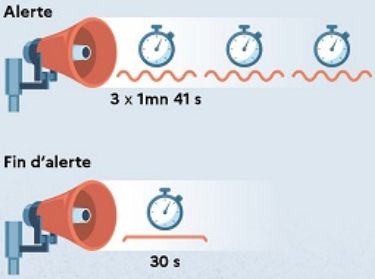

En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS,** arrêtez la ventilation et la climatisation
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE,** gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS,** ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide

Jusqu'a la fin de l'alerte

RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours

RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités

NE FUMEZ PAS, évitez toute flamme ou étincelle

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr

© Illustration : Antoine Leveque - CITIZEN PRESS